



À la croisée de la recherche et de l'industrie, le Cetim, institut technologique labellisé Carnot et membre fondateur de l'Alliance Industrie du Futur, est le centre d'expertise mécanique français. Outil R&D de près de 6 500 entreprises mécaniciennes, il compte 700 personnes dont plus des 2/3 d'ingénieurs et techniciens, pour 113 M€ de chiffre d'affaires. Il démultiplie son action avec un réseau de partenaires scientifiques et techniques. Si le Cetim assure une forte présence au plus près de ses clients nationaux, ses capacités d'intervention industrielle s'étendent à l'international, notamment dans les régions francophones.

Son action de pilote de nombreux projets innovants en fait naturellement le fédérateur des grands projets industriels ou R&D multipartenaires et ce sur 5 axes principaux : conception, simulation, essais - procédés de fabrication et matériaux - mécatronique, contrôle et mesure - développement durable - management et appui aux PME. Partenaire de R&D, aux côtés des grands acteurs spécialisés, le Cetim propose une offre globale et pluridisciplinaire pour transformer et pour mettre en œuvre les connaissances scientifiques en applications au service de l'industrie.

L'association TEAM Henri Fabre coordonne l'animation de la mécanique en région Paca en s'appuyant sur l'ensemble des structures présentes en région. Elle construit, au travers d'échanges réguliers avec les donneurs d'ordres, ETI et PME régionaux, une feuille de route technologique regroupant l'ensemble des technologies clés à développer et industrialiser pour assurer la compétitivité des diverses filières. Elle anime des GT collaboratifs sur des sujets innovants afin de faire émerger des opportunités de travaux collaboratifs inter-filières. Elle propose par ailleurs des services pour développer la fertilisation croisée entre les filières présentes sur le territoire, sur un mode collectif à travers la journée DO/PME.

Conçue pour apporter des solutions innovantes et concrètes aux besoins des entreprises dans le domaine de la mécanique, **Inovsys** accompagne les entreprises dans l'identification de leurs enjeux jusqu'à la concrétisation de leurs projets. Inovsys combine des compétences de haut niveau et des équipements de pointe qui proviennent de ses ressources internes et de ses partenaires, industriels et scientifiques. Inovsys est une initiative forte de développement et de soutien économique. Inovsys a reçu en 2013 le label Plateforme Mutualisée d'Innovation (PFMI) dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA).

1701-028

cetim.fr



Fabrication additive Paca

Intégrez la fabrication additive dans votre organisation

L'action Fabrication additive Paca, c'est l'opportunité pour les entreprises de :

- **évaluer et anticiper** l'intérêt d'intégrer la fabrication additive,
- analyser **son impact** sur la stratégie, l'organisation et les compétences,
- identifier **la technologie** la mieux adaptée.

Pour en savoir plus :

Daniel Froehlicher
Délégation régionale du Cetim
Tél. : 06 08 02 52 87
daniel.froehlicher@cetim.fr

Guilhem Monti
PFMI Inovsys
Tél. : 06 17 29 82 85
guilhem.monti@inovsys.fr

Philippe Trouillet
Association TEAM Henri FABRE
Tél. : 06 51 13 97 86
philippe.trouillet@team-henri-fabre.com

Avec le soutien financier de :



En partenariat avec :





Fabrication additive Paca, pourquoi ?

« La fabrication additive est-elle effectivement une opportunité et un levier de compétitivité ? Son intégration est-elle vraiment incontournable ? Telles sont les questions que se posent de nombreux chefs d'entreprise face à un déploiement médiatique sans précédent.

En effet, certains secteurs – le médical et l'aéronautique en tête – apparaissent déjà comme propices à l'intégration de cette technologie. Mais, seules des typologies de pièces ou de productions très spécifiques sont concernées.

Ainsi, la fabrication additive révolutionne les modèles de conception et suppose de la part des entreprises, une réflexion aboutie sur leur positionnement concurrentiel, sur l'intégration de nouvelles compétences et de nouveaux outils.

L'opportunité pour une entreprise d'intégrer la fabrication additive n'est à ce titre, ni immédiate, ni évidente. »

(Extrait du document : « L'impression 3D, état des lieux et perspectives_ Direccte et CCI Centre »)

Outil d'aide à la décision, l'action Fabrication additive Paca doit permettre aux industriels d'identifier le ou les marchés sur lesquels ils peuvent ou souhaitent se positionner et définir un plan d'actions. Celui-ci prend en compte les conséquences de l'intégration de la fabrication additive sur l'organisation de l'entreprise : adaptation des compétences et du modèle économique associé à la mise en œuvre opérationnel du dispositif.

Fabrication additive Paca, pour qui ?

L'action Fabrication additive Paca est ouverte à tous types d'entreprises manufacturières de la région, concepteurs ou sous-traitants, qui souhaitent engager une réflexion sur l'opportunité d'intégrer la fabrication additive dans leur organisation.

Les candidatures suivantes seront traitées en priorité :

- Les adhérents du Pôle Mer Méditerranée et les entreprises de la filière navale
- Les entreprises développant des activités mécaniques, matériaux et procédés, cibles de TEAM Henri FABRE

L'entreprise sera obligatoirement une PME au sens de la réglementation européenne.

Ce que Fabrication additive Paca vous apporte :

- Les conseils d'experts pour vous aider à faire les bons choix et à déterminer les solutions technologiques à mettre en œuvre
- La formation et la montée en compétences de vos responsables techniques
- La possibilité d'échanger avec des chefs d'entreprise autour de problématiques communes



Les étapes de l'action

1 - Sensibilisation des entreprises

Cette étape consiste en une journée d'information au cours de laquelle l'état de l'art de la fabrication additive est présenté. Objectif : permettre aux entreprises d'appréhender les principaux enjeux de cette technologie et co-construire leur projet avec les intervenants externes.

2 - Diagnostic

Il s'agit d'interventions en entreprise d'une durée comprise entre une journée et demie et 3 jours en fonction de sa taille et de sa maturité dans l'approche de la fabrication additive.

3 - Tutorat pour l'accompagnement à la mise en œuvre

Cette étape est organisée sous forme de visites collectives des entreprises participantes (6 séances d'une demi-journée). Les thématiques abordées seront définies collectivement en fonction des attentes des industriels impliqués.

4 - Accompagnement à la mise en œuvre opérationnelle

Une journée pour une analyse d'impact du projet sur la stratégie de l'entreprise et les orientations à prendre pour atteindre les objectifs fixés.

Un accompagnement technologique : une fois les choix stratégiques posés, évaluation des impacts technologiques sur le fonctionnement de l'entreprise (4 jours).

Diagnostic GPEC : d'une journée et demie à 3 jours (fonction de la taille de l'entreprise et de ses enjeux RH) consacrés à l'analyse de l'évolution des compétences nécessaires, avec définition du plan d'actions lié à la GPEC.

Modalités de participation

L'action se déroule de mars 2017 à juillet 2018

Grâce au soutien financier de l'État et du Conseil régional, la participation de votre entreprise est limitée à :

- **2 473,95 euros HT** pour un diagnostic court et le tutorat
- **3 223,95 euros HT** pour un diagnostic approfondi et le tutorat
- **2 287,50 euros HT** pour l'accompagnement à la mise en œuvre opérationnelle
- La formation et le diagnostic GPEC feront l'objet d'un financement spécifique de votre OPCA